

---

## Faire face au chômage dans les années 1930 : la construction du groupe des « jeunes travailleurs » comme réponse à la crise

Jérôme Martin

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/trema/6951>

DOI : [10.4000/trema.6951](https://doi.org/10.4000/trema.6951)

ISSN : 2107-0997

### Éditeur

Faculté d'Éducation de l'université de Montpellier

### Référence électronique

Jérôme Martin, « Faire face au chômage dans les années 1930 : la construction du groupe des « jeunes travailleurs » comme réponse à la crise », *Tréma* [En ligne], 56 | 2021, mis en ligne le 01 mars 2022, consulté le 15 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/trema/6951> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/trema.6951>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 mars 2022.

Tréma

---

# Faire face au chômage dans les années 1930 : la construction du groupe des « jeunes travailleurs » comme réponse à la crise

Jérôme Martin

---

- 1 En 1935, Paul Vaillant-Couturier publiait dans *L'Humanité* une longue enquête intitulée « Le malheur d'être jeune »<sup>1</sup>. Il y dressait le portrait d'une jeunesse frappée par le chômage et les injustices sociales, mais porteuse d'espoir, tout en lui donnant la parole. Presque un siècle plus tard, dans un tout autre contexte, celui d'une crise sanitaire inédite, la jeunesse s'est à nouveau trouvée au centre des préoccupations de la presse et des pouvoirs publics. Ainsi, en février 2021, *Le Monde* a publié une enquête intitulée « La génération Covid, stoppée dans son envol, entre angoisse et résilience<sup>2</sup> ». La crise semble ainsi propice à interroger le statut de la jeunesse qui, au XX<sup>e</sup> siècle, est devenue un sujet et un enjeu politique (Bantigny, 2008). Période d'incertitudes liées à la transition entre la statut d'adolescent et celui d'adulte, à la recherche d'une insertion sociale et professionnelle, la jeunesse apparaît comme un enjeu central pour la reproduction sociale de la main-d'oeuvre et des qualifications.
- 2 Entre jeunesse rurale, jeunesse ouvrière et jeunesse étudiante, les contours de ce « groupe » sont toujours incertains, sans cesse soumis aux questionnements sociaux, politiques, culturels ou de genre (Renahy, 2005 ; Amsellem-Mainguy, 2021). Cependant, la jeunesse n'est pas seulement une « classe objet » (Bourdieu, 1977). Elle actualise des dispositions à agir, de manière individuelle ou collective, formelle ou informelle. Par ses engagements et ses conduites, à l'intérieur ou en marge des cadres sociaux, elle s'affirme comme groupe et modifie son statut dans la société. De ce point de vue, les années 1930, prolégomènes d'un « Le printemps des adolescents » (Perrot, 1994) sont un bon observatoire d'un moment où la jeunesse, notamment ouvrière, est construite comme un groupe singulier qui appelle des politiques spécifiques, et où la mobilisation

d'une frange de cette jeunesse revendique une redéfinition des cadres et des formes de son insertion sociale et professionnelle.

- 3 Dans quelle mesure la crise des années 1930 a-t-elle contribué à modifier le statut de la jeunesse et quelle est la part des jeunes eux-mêmes dans ce processus ?

## Construire un groupe par l'action

- 4 « La crise sévissait et frappait douloureusement les jeunes travailleurs » (Mounier, 1946, p. 10). Ces mots de d'un dirigeant de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) résument bien la tonalité des analyses faites sur la situation sociale de la jeunesse populaire pendant les années 1930. En effet, si la question du chômage des jeunes travailleurs s'était posée particulièrement en Angleterre dans les années 1920, elle acquiert durant la crise des années 1930 une acuité inédite. Le chômage des jeunes émerge alors comme question sociale (Dogliani, 1994 ; Droux et Matasci 2012) certains s'alarmant devant un phénomène qui « menace l'avenir de la société » en raison de « sa particulière gravité » (Fuss, 1935).
- 5 Alors que les experts et les pouvoirs publics s'attachent à quantifier le chômage des jeunes (BIT, 1935 ; Lespinet-Moret & Liebeskind-Sauthier, 2008 ; Martin, 2020, p. 195-200) et, dans la mesure du possible, de l'endiguer, une partie de la jeunesse ouvrière, regroupée dans les mouvements (Prost, 1987 ; Fabre, 1994), s'engage dans de nouvelles formes d'action au nom et pour les jeunes. Se posant en porte-parole de la jeunesse populaire, ces mouvements contribuent à construire les spécificités du groupe et à faire émerger la question du « travailleur adolescent » (BIT, 1935a, p. 12).
- 6 Dans les années 1930, la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), très dynamique, mène plusieurs enquêtes-campagnes destinées à légitimer ses revendications en faveur de la jeunesse ouvrière (Richou, 1997, 1997) . De 1928 à 1937, les branches masculine et féminine effectuent 5 enquêtes (3 pour la JOC, en 1928, 1936 et 1937 ; 2 pour la JOCF, en 1929 et 1931) sur les thèmes de l'apprentissage, de la préparation au travail et de l'orientation professionnelle (Richou, 1997, p. 183). L'enquête de 1936 montre ainsi que sur 612 élèves issus de l'école primaire, seulement 3 % se sont adressés à un office d'OP (Mounier, 1942, p. 10). Sa presse comme *La Jeunesse ouvrière* (organe bi-mensuel tirant à 90 000 exemplaires) et surtout *Mon avenir : journal mensuel pour la préparation à la vie de travail*, lancé en 1930, accorde une large place importante à l'orientation et à la formation professionnelle, facteur de chômage.
- 7 Pour les mouvements de jeunesse comme la JOC le chômage des jeunes pose un problème d'intégration sociale de la jeunesse au monde du travail. Malgré leurs limites, les enquêtes effectuées dans les années 1930 font apparaître la triple spécificité du chômage juvénile (Martin, 2020, p. 195-200). D'une part, l'insertion professionnelle des adolescents entre 14 et 18 ans apparaît de plus en plus difficile ; l'âge devient un facteur de chômage. D'autre part, la faible qualification de cette main-d'œuvre constitue un obstacle à son embauche et une menace sur leur avenir. Enfin, la crise révèle l'inadéquation des structures d'encadrement destinées à accompagner et encadrer les jeunes travailleurs ; les formes traditionnelles de l'apprentissage, les patronages, religieux ou laïcs ou les solidarités ouvrières semblent être devenus caducs.
- 8 Finalement, c'est le processus même d'insertion économique et sociale des jeunes travailleurs que la crise remet en cause comme le décrit un fonctionnaire du BIT :

quand on essaie de compter les chômeurs dans un pays, on compte ceux qui sont assurés, qui touchent à la caisse de chômage. Or, dans un pays qui possède une caisse de chômage, il arrive qu'il se trouve de jeunes chômeurs qu'on ne peut pas compter parce qu'ils ne touchent pas d'indemnité ; ils ne sont pas de véritables « chômeurs », ils n'ont pas cessé de travailler, ils n'ont jamais travaillé. Ils ne sont donc pas comptés comme chômeurs par les caisses de chômage. Voilà ce qu'on appelle souvent les « jeunes chômeurs ». Il ne s'agit pas de jeunes gens et de jeunes filles qui ont travaillé, et dont le travail a été interrompu et qui peuvent espérer que le travail reprendra, il s'agit de jeunes gens qui ne peuvent pas « partir » dans la carrière, ils sont munis, ils sont prêts, ils ne demandent qu'à travailler, mais ils n'ont jamais commencé. (*L'Apprentissage et l'orientation professionnelle*, 1934, p. 278)

- 9 Appliquée aux jeunes travailleurs, la catégorie « chômage » apparaît inadéquate et inopérante. Dès lors, c'est la césure entre l'école et l'emploi durant la période située entre l'enfance et l'âge adulte que la crise révèle ; à l'encadrement et au contrôle social institués par l'école élémentaire obligatoire succède une période incertaine marquée par l'absence de structures accompagnement :

Si un enfant manque l'école, nous possédons un système national qui nous permet de nous renseigner auprès des parents sur la cause de son absence, par l'intermédiaire de fonctionnaires spéciaux. Mais, lorsque ces enfants ont quitté l'école, ce contrôle minutieux n'est pas poursuivi ; on permet à un grand nombre d'enfants chômeurs de perdre le contact avec tout bureau officiel d'orientation ou de placement, et le problème de la lutte contre le chômage des jeunes gens est marqué par l'absence d'informations fondamentales concernant les dimensions et le caractère du problème (BITb, 1935, p. 26)

- 10 C'est précisément cet espace laissé vacant entre l'école et le travail que les organisations de jeunesse, notamment la JOC, occupent.
- 11 En liaison avec la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine, la JOC mène « une action d'aide aux jeunes chômeurs des deux sexes ». A Paris et dans diverses villes industrielles, ces organisations aident les jeunes à trouver un emploi mais leur apportent aussi une aide matérielle et morale ; collectes, loteries, ramassage de vieux vêtements et « enquêtes personnelles » pour découvrir « les cas d'exceptionnelle gravité ».
- 12 En juin 1932, la JOC ouvre à Paris une « Permanence de chômage » qui reçoit la visite de 5 000 chômeurs pour la région parisienne. En plus des repas et distributions de soupe – 15 000 repas sur un an – s'ajoutent des distributions de vêtements, de chaussures et des hébergements gratuits. Mieux encore, la permanence propose aux jeunes chômeurs « de quoi satisfaire à leurs besoins de propreté élémentaire et de quoi occuper leurs loisirs avec les moyens de lire, écrire, bricoler, jouer, organiser des excursions en commun » (BIT, 1935, p. 97).
- 13 Dans le domaine des questions d'orientation et de formation professionnelle, le « service pré-jociste » qu'elle organise à partir de 1936-1937 montre que c'est la « jeunesse elle-même » qui investit ce terrain. Promouvant un préapprentissage à partir de 13 ans dans le cadre d'une prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans. S'adressant aux écoliers et écolières dès 11 ou 12 ans, ces services pré-jocistes organisent des causeries, des leçons ou des ateliers de « bricolage » d'expliquer les divers métiers en soulignant leurs avantages et leurs inconvénients et de donner ainsi aux garçons et filles dès 11 ou 12 ans une première initiation (BIT, 1938, p. 46-47).
- 14 En 1935, la JOC ouvre également un office d'orientation professionnelle installé dans les locaux de la Centrale jociste, avenue Sœur-Rosalie<sup>3</sup>. Pour la JOC, l'orientation

professionnelle apparaît comme une des réponses au problème du chômage : Cet organisme est « une réponse aux enquêtes menées par le mouvement sur la vie des jeunes travailleurs. Toutes reconnaissent le manque de préparation au travail et le choix du métier laissé aux seules chances du hasard » (Mounier, 1946, p. 10). Ce service connaît un rapide succès, confirmant une demande dans le domaine de l'orientation et du placement des jeunes (Martin, 2020, p. 204-205).

- 15 Parmi tous les mouvements de jeunesse, la JOC est sans doute celui qui est le plus en pointe dans l'affirmation de l'autonomie des jeunes travailleurs. Elle revendique ainsi l'institution de « délégués des jeunes » dans les entreprises employant « un nombre suffisant d'apprentis » :

Pour les différentes commissions ayant trait à la profession et à sa représentation auprès des employeurs et des pouvoirs publics, les jeunes de moins de 20 ans doivent avoir leur porte-parole en la personne d'un délégué spécial, qui toutefois n'aura pas plus de 30 ans (BIT, 1938, p. 22)

- 16 Il ne s'agit plus seulement de défendre la spécificité de la jeunesse travailleuse mais d'organiser sa propre représentation sociale afin de défendre ses revendications à côté des salariés adultes et des syndicats.
- 17 Avec les années 1930, la représentation de la jeunesse devient un enjeu. Les mouvements catholiques connaissent un essor important ; en 1937, leurs sympathisants sont estimés entre 120 à 130 000 sympathisants en 1937. Du côté des organisations politiques, la dynamique autonome de la JOC reposant sur un encadrement complet des jeunes, du travail au loisir, dans une neutralité politique revendiquée, conduit à des changements de stratégies. C'est le cas du PC qui, afin d'attirer à lui une partie des jeunes, accorde à la JC une autonomie importante ; *L'Avant Garde* devient en 1938 « le Grand Journal de la Jeunesse ». La référence à la classe s'efface au profit d'une « jeunesse » vaste et floue, non définie socialement ou politiquement (Sanchez, 2008). Mais la construction du groupe ne se limite pas au travail social ou au maillage territorial. Elle consiste également dans un travail de représentation à l'échelle nationale et internationale.

## Mobilisation nationale et transnationale de la jeunesse

- 18 Nouveauté des années 1930 portée par la profondeur de la crise sociale, la question du chômage des jeunes telle que ses représentants la conçoivent est l'objet de mobilisations en direction des pouvoirs nationaux et des institutions internationales. La JOC mène plusieurs campagnes d'opinion en direction des pouvoirs publics et du Bureau international du travail (Dogliani, 1994). En juin 1935, une délégation d'une centaine de jocistes est reçue par la Conférence internationale du travail afin de présenter une pétition signée par 85 000 jeunes chômeurs (BIT, 1935, p. 849-851). En 1937, le secrétaire général de la JOC adresse une lettre à la Conférence pour appuyer l'action de l'Organisation internationale du travail concernant le travail des jeunes (Barbier, 1972, p. 365).
- 19 L'engagement à l'échelle internationale place la « jeunesse » - où plutôt leur représentants, réels ou autoproclamés - dans des situations variées, en fonction du contexte et des forces. L'affirmation de l'autonomie de la jeunesse doit composer avec d'autres forces, institutionnelles et politiques.

- 20 Dans certains cas, elle est l'objet de tentatives de récupération par les gouvernements ou les organisations politiques. C'est ce dont témoigne Emmanuelle Mounier au sujet du congrès mondial de la jeunesse qui se tient à Genève du 31 août au 7 septembre 1936, auquel il participe avec 3 autres membres de la revue *Esprit*. Le congrès voit s'affronter « trois personnages : l'un visible, la jeunesse du monde, rassemblée avec toutes ses passions contradictoires, les deux autres invisibles : l'antifascisme communiste et la vieille idéologie de Genève, dont certains redoutaient l'influence prépondérante » (Mounier, 1936, p. 224). Le constat est amer car, en amont, la formation des délégations a accordé une « large représentation aux « jeunes » de grands organismes de masse, plus rompues aux Congrès et aux banquets que disposées à penser et à créer un monde nouveau ». La prise de parole de la jeunesse au nom de la jeunesse ne fait pas disparaître les lignes de clivage. Mounier pointe les ambiguïtés - où les manipulations -, le congrès révélant « une fois de plus quel abus de confiance recouvre ce mot » (Mounier, 1936, p. 225). Ainsi réapparaît la contradiction d'une jeunesse qui affirme sa spécificité mais se heurte aux contradictions qu'elle recouvre.
- 21 Dans d'autres cas, certains mouvements cherchent à porter la parole des jeunes en s'appuyant sur des organisations internationales comme le Comité d'entente des grandes associations internationales (1927). En 1935, à l'occasion de la Conférence internationale du travail consacrée au chômage des jeunes, l'Union Catholique d'Études Internationales fédère les Associations catholiques nationales et internationales dont les mouvements de jeunesse<sup>4</sup> pour adresser une lettre de soutien au Mémoire du Comité d'Entente des Grandes Associations Internationales sur le chômage des jeunes (Comité d'entente des grandes associations internationales, 1935).
- 22 Sans attribuer exclusivement aux mobilisations de la jeunesse les inflexions des politiques publiques en sa faveur, on peut identifier des points de convergence. A la suite de la prolongation de la scolarité jusqu'à 14 ans, l'État met en place un enseignement post-obligatoire sous la forme de la classe de fin d'études. Elle se voit assigner trois missions : un « complément d'instruction », une « initiation à la culture » et l'« orientation professionnelle<sup>5</sup> » des élèves. Cette classe se veut une « préparation directe à la vie » dans laquelle le travail manuel est conçu comme un instrument de détermination et d'éducation des aptitudes de l'élève<sup>6</sup>. Les classes de fin d'études primaires sont une « forme mixte » d'enseignement dans la mesure où elles peuvent prendre la forme d'« ateliers-écoles » (Roumajon, 1939), c'est-à-dire de classes de préapprentissage. Sur ce premier point, les revendications de la jeunesse jociste sont en partie satisfaites. De même, dans le domaine de la formation professionnelle. L'État s'attache à la rendre obligatoire. Le décret-loi du 24 mai 1938, en affirmant le principe « pas de qualification sans orientation préalable », établit une relation entre l'orientation et la formation professionnelle dont l'ensemble des jeunes quittant l'école primaire doit bénéficier. L'orientation, désormais « portée au rang de service public<sup>7</sup> », devient véritablement une procédure formelle et administrée appliquée à toute la jeunesse scolarisée afin de rendre quasi obligatoire la formation professionnelle. Cependant, en même temps que sont définies les spécificités du groupe par les mouvements de jeunesse, les pouvoirs publics et les autres acteurs sociaux élaborent leurs propres définitions qui entrent en concurrence ou en complémentarité avec les premières.

## Entre autonomie et injonction

- 23 L'inflexion donnée par les réformes des années 1930 en faveur d'une orientation et d'une formation professionnelle dessine une ligne de clivage selon l'objectif assignée à la jeunesse. Avec la crise des années 1930, la formation professionnelle est promue au rang d'instrument de lutte contre le chômage au service de l'économie. L'inspecteur divisionnaire du Travail Pouillot, responsable de l'enquête sur le chômage, accorde au placement dans un métier une priorité justifiée par le contexte de crise économique et de chômage :

J'ai entendu d'excellents esprits soutenir que le conseiller d'OP n'avait pas à tenir compte de la situation économique dans son conseil. C'est vrai si l'on considère l'OP sur son plan un peu théorique et purement humain, et si l'on évolue au milieu d'une situation économique prospère, où il y a du travail pour tout le monde et dans toutes les branches de l'activité. C'est moins vrai si l'on considère que le but de la vie professionnelle n'est pas seulement de tirer, hélas, des satisfactions de l'exercice de sa profession, mais aussi de vivre et, par conséquent, de gagner sa vie. ( AGOF, 1942, p. 144)

- 24 L'orientation et la formation professionnelle sont conditionnées à l'insertion professionnelle. Cette position qui privilégie l'insertion économique des adolescents travailleurs est contestée par d'autres qui s'attachent à promouvoir l'autonomie de la jeunesse. C'est le cas du socialiste Dubreuil qui considère que « les préoccupations économiques quelles qu'elles soient, devrait être entièrement exclues de l'OP » qu'il définit comme « une tentative qui a pour but d'aider l'individu à découvrir sa voie dans la vie » (*Document du travail*, 1939, p. 24). A l'opposé d'une conception économiste de l'orientation et de la formation professionnelle de la jeunesse populiste, certains acteurs privilégient une conception éducative de la période de l'adolescence. Andrée Courthial, diplômée de l'INOP et conseillère pour les entreprises Hachette, précise qu'« orienter un enfant, ce n'est d'ailleurs pas lui indiquer le point final auquel il va aboutir, mais lui désigner une branche d'activité très large dans laquelle il va faire son apprentissage. On lui donne un début, une marche à suivre, et dans ce sens la connaissance de l'état économique actuel du marché du travail paraît beaucoup moins importante » (*Document du travail*, 1939, p. 22). Pour elle, la fonction de placement est secondaire par rapport à celle de la formation. L'adolescence, y compris pour les jeunes en formation professionnelle, est bien un temps d'expériences, de tâtonnements et d'apprentissages. Dans cette conception, la période dévolue à l'orientation est faite « au bénéfice de l'individu » :

En effet, s'il était vrai, comme je le crois, que la véritable personnalité d'un homme consiste, en fait, dans l'ensemble de ses aptitudes, une orientation attentive découvrirait cette personnalité réelle ; et il s'agirait de déterminer la famille de métiers où ces aptitudes, donc cette personnalité auront le plus de chance de s'épanouir. L'orientation n'est plus un moyen de recrutement mais la base même de toute éducation. (*Document du travail*, 1939, p. 128-129)

- 25 Ces réflexions alimentent des politiques qui visent à encadrer la jeunesse travailleuse. Experts et pouvoirs publics peinent à définir les contours d'une population juvénile qui semble échapper à tout contrôle. La circulaire 20 janvier 1932 du ministère du Travail conditionnant les majorations d'allocations de chômage pour charges de famille à l'inscription des enfants de moins de 16 dans une structure de formation professionnelle n'a pas l'impact attendu sur les jeunes (Poullaouëc, 1934, p. 8). Mieux encore, cette population semble rétive à tout encadrement comme si elle cherchait se

maintenir à distance des organismes publics. Malgré leur rareté, certaines sources font apparaître ce phénomène. La circulaire du 4 février 1935 prévoyant l'obligation pour les chômeurs de moins de 18 ans de fréquenter les cours professionnels reste, dans la plupart des cas, « sans effet » (Letellier et alii., 1938, p. 313).

- 26 A Saint-Ouen, les cours professionnels ouverts par le comité de patronage n'attirent pas les jeunes. En 1931, « 5 chômeurs seulement se présentèrent pour suivre les cours ». En 1934-1935, 19 ; élèves suivent les cours ; en 1935-1936, ils sont 16 (Letellier et alii., 1938, p. 315-316). Ce constat rejoint les observations d'un inspecteur général de l'enseignement technique qui, au terme d'une enquête auprès des comités de patronage, explique qu'« il n'apparaît pas que les jeunes chômeurs se soient adressés à eux » (Fontègne, 1936)
- 27 A la fin 1938, l'inspecteur divisionnaire du Travail Pierre Pouillot, auteur de l'enquête qualitative sur le chômage, mène une expérience de reclassement des jeunes chômeurs à Paris et Saint-Ouen. A Paris, et plus encore à Saint-Ouen, les résultats de l'expérience sont « désastreux ». Les jeunes chômeurs n'ont pas répondu à l'appel : sur 835 chômeurs convoqués, 421 se sont présentés. La jeunesse ouvrière semble vouloir maintenir une distance avec les organismes officiels, préférant compter sur les ressources sociales et économiques propres au groupe ouvrier, mobilisant les solidarités liées au quartier, aux métiers ou à la famille. Le tableau dressé par Pouillot montre une population en mauvaise santé, d'un faible niveau scolaire et dépourvue de qualification. Les observateurs comme Pouillot soulignent les « causes sociales » expliquant une grande part de la situation sociale des jeunes travailleurs, insistant sur le rôle de la famille : « foyer est incomplet ou désorganisé » et absence du père sont mise en avant. Cependant, la jeunesse est également décrite comme potentiellement dangereuse car si les jeunes chômeurs enquêtés « sont capables de gagner leur vie », ils sont aussi « moins facilement adaptables et surtout plus suggestibles que d'autres, ce qui constitue un danger au point de vue moral et social » (*Bulletin du ministère du Travail*, 1939, p. 13). Répondre aux revendications de la jeunesse, c'est finalement préserver la société des dangers potentiels qu'elle recèle. L'orientation et la formation professionnelle sont des instruments de stabilisation sociale (Droux & Matasci, 2012).
- 28 Ainsi, dès lors qu'il est question de la jeunesse populaire, les discours s'infléchissent en fonction des contextes de crise. En 1939, devant le congrès de l'association des orienteurs de France, Hippolyte Luc tient un discours sans ambiguïté sur la priorité accordée aux intérêts sociaux plutôt qu'aux individus :
- La société d'abord, avant l'individu, parce que cela est nécessaire. Et quand telle profession est manquante dans la liste des professions nationales, quand nous sommes tributaires de l'étranger, c'est un devoir pour tout le monde d'entreprendre une croisade afin de combler cette lacune. Et quand, au contraire, il se produit des vocations trop nombreuses, nées du caprice, de l'ignorance des enfants, il faut au contraire les contrarier.
- 29 En même temps que la crise économie favorise l'émergence d'une adolescence ouvrière, d'autres discours tendent à la subordonner aux intérêts de la collectivité. Luc s'exclame ainsi : « D'abord le pays, d'abord la nation, et l'individu après » (AGOF, 1942, p. 219).
- 30 Sans vouloir établir à toute force des concordances entre la période récente marquée par la pandémie et les années 1930, quelques éléments de comparaison peuvent être soulignés qui rappellent les ambivalences du rapport des sociétés à la jeunesse.



- 31 La première est celle des désajustements structurels que le chômage fait apparaître en pleine lumière. L'inadaptation des structures d'encadrement des adolescents entre l'école et l'emploi, les insuffisances de la formation professionnelle et l'accès différencié à l'emploi selon l'âge traduisent une crise des modes d'insertion sociale et professionnelle.
- 32 Une seconde ligne de force concerne la conquête d'une autonomie, certes relative, mais réelle, reposant sur la mobilisation des mouvements de jeunesse. Se proclamant porte-parole de la jeunesse, ils contribuent à construire le groupe jeune et définissent des revendications qui lui sont propres. S'appuyant sur des mobilisations nationales et transnationales, ils exercent une pression sur les pouvoirs publics.
- 33 Enfin, une troisième ligne de force doit être soulignée. L'autonomie relative reconnue à la jeunesse est limitée par la priorité accordée à l'insertion économique. Les réponses apportées à la question du chômage des jeunes sont marquées par leur ambivalence. Si la définition d'un statut de l'adolescent travailleur est ébauché, et si la jeunesse scolarisée se voit proposer une information sur les études et les professions, experts et pouvoirs publics y voient d'abord des instruments de gestion des flux de main-d'oeuvre. C'est dire la voie étroite pour la jeunesse de conquérir une autonomie.
- 

## BIBLIOGRAPHIE

- Amsellem-Mainguy, Y. (2021). *Les filles du coin. Vivre et grandir en milieu rural*. Presses de Sciences Po.
- Association générale des orienteurs de France (1942). Congrès national d'orientation professionnelle, Lille, 17-18-19 Juillet 1939. Compte-rendu des travaux. 41, rue Gay Lussac.
- Bantigny, L. (2008). Les jeunes, sujets et enjeux politiques (France, XX<sup>e</sup> siècle). *Histoire@Politique*, 1(1), 1-1.
- Barbier, M. (1972). Les relations entre l'Église catholique et l'Organisation internationale du travail. *Politique étrangère*, 1972, 3.
- BIT (1935a). Les problèmes de l'orientation professionnelle, Études et Documents, Série J (Enseignement), n° 4, Genève.
- BIT (1935b). Conférence internationale du Travail. Chômage des jeunes gens, 1935, 19<sup>e</sup> session, Genève, 1935, Rapport III, Genève : BIT.
- BIT (1938). Conférence internationale du Travail. 24<sup>ème</sup> session, Genève, 1938. Enseignement technique et professionnel et Apprentissage. Rapport I, Genève.
- Bourdieu, P. (1977). Une classe objet. Actes de la recherche en sciences sociales, 17-18, 2-5.
- Coco, J-P & Debès, J. (1989). 1937, *L'élan jociste*. Le dixième anniversaire de la JOC, Paris-juillet 1937. Les Éditions ouvrières.
- De Beaumont G., (1938). Le chômage. *Bulletin de l'Institut National d'Orientation Professionnelle*, 9 ; 10.

- Dogliani, P. (1994). Jeunesses ouvrières et organisation du social dans l'entre-deux-guerres, en Europe et aux Etats-Unis. *Le Mouvement Social*, 168.
- Droux, J. & Matasci, D. (2012). La jeunesse en crise : acteurs et projets transnationaux face au problème du chômage des jeunes durant l'entre-deux-guerres. *Revue d'histoire de la protection sociale*, 5, 47-59.
- Enquête relative au chômage des adolescents dans le département de la Seine (1934). *L'apprentissage et l'orientation professionnelle*, 62, 289-292.
- Fabre, R. (1994). Les mouvements de jeunesse dans la France de l'entre-deux-guerres. *Le Mouvement Social*, 168, 9-30.
- Fontègne, J. (1936). Conclusions de l'étude sur le chômage des apprentis, Bulletin Officiel de la Commission administrative des Comités de patronage d'apprentis du département de la Seine, 8, 9-15.
- Fuss, H. (1935). Le chômage des jeunes gens. *Revue internationale du travail*, 2, 690-710.
- Lagrave, R.-M. (2002). Une émancipation sous tutelle. Éducation et travail des femmes au XX<sup>e</sup> siècle. G. Duby, M. Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident. V, Le XX<sup>e</sup> siècle*, Paris : Perrin 2002.
- Le chômage et ses répercussions morales sur la jeunesse (1934), *L'Apprentissage et l'orientation professionnelle*, 61, 277-283.
- Lespinet-Moret, I. & Ingrid Liebeskind-Sauthier, I. (2008). Albert Thomas, le BIT et la chômage : expertise, catégorisation et action politique internationale. *Les Cahiers Irice*, 2, 157-179.
- Letellier, G., Perret, J., & Zuber, H. E., Dauphin-Meunier, A. (1938). *Le chômage en France de 1930 à 1936. Enquête sur le chômage, T. I*. Librairie du Recueil Sirey.
- Letellier, G., Perret, J., & Zuber, H. E., Dauphin-Meunier, A. (1942). *Enquête sur le chômage, volume 2 : Les chômeurs, d'après les fiches des fonds de chômage de Paris, Lyon et Mulhouse*. Sirey.
- Luc, H. & Pouillot, P. (1937). La lutte contre le chômage par le reclassement professionnel des chômeurs. *Bulletin du Comité de Patronage d'Apprentis du XV<sup>e</sup> arrondissement de Paris*, 47, 13-20.
- Martin, J. (2020). La naissance de l'orientation professionnelle en France. Aux origines de la profession de conseiller d'orientation (1900-1940). L'Harmattan.
- Mounier, E. (1936). Le Congrès mondial de la jeunesse. *Esprit*, 49, 224-229.
- Mounier L. (1946). *Pratique de l'orientation professionnelle*. Les Éditions ouvrières.
- Orientation, formation et rééducation professionnelles (1939). *Document du travail*, 258, 120-129.
- Ory, P. (1994). La Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire (1935-1938). Perrin.
- Perrrot, M. (1994). Le printemps des adolescents. *Le Mouvement Social*, 168, 3-7
- Pomaret C. (1936). La crise et la jeunesse. *Document du travail*, 230-231, 116-137.
- Poullaouëc, G. (1934). Chômage et apprentissage. Un essai de réorientation des apprentis », *Bulletin de l'Association Générale des Orienteurs de France*, 2, 7-10.
- Prost A. (1987). Jeunesse et société dans la France de l'entre-deux-guerres. *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, 13, 35-44.
- Recensement qualitatif du chômage dans la région parisienne (1939). *Bulletin du ministère du Travail*, 1-2-3, 12-15.

- Renahy, N. (2005). *Les gars du coin. Enquête sur une jeunesse rurale*. La Découverte.
- Richou, F. (1994). Apprendre à combattre : l'engagement dans la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (1927-1987). *Le Mouvement Social*, 168, 51-82.
- Richou, F. (1997). La jeunesse ouvrière chrétienne (JOC). Genèse d'une jeunesse militante. L'Harmattan.
- Roumajon, J. (1939). Conférence de M. Joseph, Inspecteur général de l'Enseignement technique, 24 février 1939, Archives de l'AGOF.
- Sanchez, C. (2008). Pour conquérir les jeunes, faut-il faire moins de politique ? La jeunesse communiste sous le Front populaire. *Histoire@Politique*, 4, 5-5.
- Vaillant-Couturier, P. (1935). La parole est aux chômeurs. *L'Humanité*, 4 mars, 1- 4.

## NOTES

1. L'enquête est publiée du 10 février 1935 au 16 mars 1935. Elle est ensuite publiée sous forme d'un livre avec des dessins de Dubosc (1897-1964), caricaturiste à *L'Humanité*.
2. *Le Monde*, 8 février 2021.
3. « Dix de réalisations Jocistes », *La Croix*, 1<sup>er</sup> juillet 1937.
4. Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), Jeunesse Étudiante Chrétienne (JEC), Jeunesse Agricole Catholique (JAC), Jeunesse Maritime Chrétienne (JMC), Jeunesse Catholique des classes moyennes et bourgeoises (JC).
5. Circulaire de J. Zay aux instituteurs du 30 octobre 1936 cité par Ory (1994), p. 666.
6. Arrêté du 18 décembre 1937, Instructions concernant la classe de fin d'études primaires élémentaires.
7. Circulaire du Ministre de l'Éducation nationale aux Préfets, 4<sup>e</sup> bureau, n° 84, 14 avril 1939.

---

## RÉSUMÉS

La crise sanitaire a fortement mis à l'épreuve les sociétés, notamment la jeunesse. Elle invite à interroger la manière dont, dans le passé, les jeunes ont fait face à d'autres crises, comme celle des années 1930. La capacité d'agir de secteurs militants de la jeunesse comme la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) s'exprime dans la construction du groupe des « jeunes travailleurs ». Le groupe est construit par l'action sociale et culturelle d'organisations qui s'affirment comme représentants et porte-parole du groupe, au risque d'une concurrence entre elles. Elles proposent des services de proximité et s'attachent à élaborer des revendications sociales propres au groupe qu'elles veulent représenter au nom des spécificités et de l'autonomie de cette catégorie de travailleurs.

Ces actions se concrétisent dans des manifestations publiques et des campagnes d'opinion adressées au reste de la société et à l'État. Ce dernier reprend à son compte certaines des

revendications avancées par le groupe, parfois avec l'espoir de restaurer un contrôle social sur ce secteur de la jeunesse, mais sans succès. Ces démonstrations de force visent à renforcer la légitimité de ces organisations et du groupe. L'action se déploie également à l'échelle internationale, en direction notamment de l'OIT, mais parfois se heurte aux tensions diplomatiques.

La capacité d'organisation d'une partie de la jeunesse et l'élaboration de revendications autonomes sont confrontées aux limites tracées par l'État en matière d'autonomie socialement reconnue. À mesure que les difficultés économiques se prolongent et que les tensions internationales s'aggravent, l'autonomie plus ou moins reconnue par l'État est limitée par des impératifs supérieurs. L'obligation à l'orientation et à la formation professionnelle (1938) comporte ainsi une certaine ambivalence : tout en reconnaissant une revendication de la jeunesse, elle lui impose également un encadrement qu'elle contestait.

The organizational capacity of part of the youth and the development of independent demands are confronted with the limits drawn by the state in terms of socially recognized autonomy. As economic difficulties continue and international tensions worsen, the autonomy more or less recognized by the state is constrained by higher imperatives. The obligation for guidance and vocational training (1938) thus entails a certain ambivalence : while recognizing a demand from young people, it also imposes on them a framework that it contested.

The health crisis has severely tested societies, especially young people. It invites us to question the way in which, in the past, young people faced other crises, such as that of the 1930s. The capacity to act of militant sectors of the youth like the Young Christian Workers (JOC) s 'expresses in the construction of the group of "young workers". The group is built by the social and cultural action of organizations which assert themselves as representatives and spokespersons of the group, at the risk of competition between them. They offer local services and strive to develop social demands specific to the group they want to represent in the name of the specificities and autonomy of this category of workers.

These actions are materialized in public demonstrations and opinion campaigns directed at the rest of society and at the state. The latter takes up some of the demands put forward by the group, sometimes with the hope of restoring social control over this sector of the youth, but without success. These demonstrations of force aim to strengthen the legitimacy of these organizations and the group. The action is also taking place at the international level, particularly in the direction of the ILO, but sometimes comes up against diplomatic tensions.

## INDEX

**Keywords :** Youth, Unemployment, professional training, professional guidance, youth movement, International Labour Organization (ILO)

**Mots-clés :** jeunesse, chômage, formation professionnelle, orientation professionnelle, mouvement de jeunesse, Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), Organisation internationale du travail (OIT)

## AUTEUR

JÉRÔME MARTIN

CRTD-CNAM et GRESHTO